Récépissé de Déclaration de Modification

Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Sécurité Publique donne récépissé de déclaration de modification

intervenue dans la Direction d'une Association régie par

l'Ordonnance N°27/INT/SUR du 28 juillet 1962

2

REPUBLIQUE DU TCHAD

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL (

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE L'ETAT CIVIL +

SERVICE DES ASSOCIATIONS CIVILES 4 9

Enregistrée, le 20/01/2006

Au registre des Associations

Année <u>2006,</u> Folio N°.**2.2.7**.8

Dénomination: Collectif des Associations et Mouvements de Jeunes du Tchad (CAMOJET)

Objet : Article 07 de son Statut Siège Social : N'djamena

Nationalité de l'Association : Tchadienne

COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF

Coordinateur National: MAHAMAT ZENE CHERIF

Secrétaire Général : GAMO REMY

Secrétaire Général Adjoint : TINGOLFA NGOINA EMMANUEL

Trésorier Général : MAHAMAT OUMAR IBRAHIM Trésorier Général Adjoint : NOUBA ADOUMGUE

Secrétaire National Chargé des Relations Extérieures et de la Communication : MAHAMAT

MACKI ADAM

Secrétaire National Chargé des Affaires Culturelles et Sportives : BECHIR HAMID YOUSSOUF

Secrétaire Nationale Chargée de la Promotion Féminine : NELMADJI BENEDICTE

Secrétaire National Chargé de la Formation et de l'Emploi des Jeunes : IYAKOURA LIMANE MAHAMAT

Conseillers:

KEMBA BIENVENU

MBERE RINGMBE

ABDELKHADER BRAHIM DJIDA RAHAMATA AHMAT MAHAMAT

Il appartient à l'association dénommée ci-dessus dans un délai d'un (1) mois à compter de la date du présent récépissé de faire insérer au Journal Officiel de la République du Tchad la modification survenue (Article 5 de l'Ordonnance N°27/INT/SUR du 28 juillet 1962 et l'Article 7 du décret N°165/INT/SUR du 25 Août 1962).

(2) A adresser à l'association par le canal de l'autorité qui a reçu la demande.

Copies pour Info :

 Mtère Justice
 1

 D.G.P.N.
 1

 SGG/Sce JO.
 1

 Mairie de N'Djamèna
 1

 Intéressée
 1

 Archives
 6

N'djamena, le 0 7 AOUT 2015

Le Ministre de l'Administra Non di Ordre vitoire et de la Sécurité Públique

ABDERAHIM BIREME HAME